



2018



# R A P P O R T   A N N U E L

[www.police-nyon-région.ch](http://www.police-nyon-région.ch)

 **Police**  
Nyon **Région**



Place du Château 10  
Case postale 1336  
1260 Nyon 1



[www.police-nyon-region.ch](http://www.police-nyon-region.ch)

# RAPPORT DU COMITE DE DIRECTION AU CONSEIL INTERCOMMUNAL SUR LA GESTION DURANT L'ANNEE 2018

Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président,  
Mesdames les Conseillères intercommunales,  
Messieurs les Conseillers intercommunaux,

Conformément à l'article 125b de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et à l'article 92 du Règlement du Conseil intercommunal du 10 juin 2016, le Comité de direction a l'honneur de vous soumettre, ci-après, son rapport de gestion pour l'année 2018.

A l'instar du rapport de gestion de l'année passée, il présente des statistiques afférentes aux interventions et activités de la Police Nyon Région sur le territoire de chacune des trois communes membres. Quant aux conclusions destinées à l'approbation formelle de la gestion 2018, elles figurent en dernière page du présent rapport.



# Editorial du Comité de direction

« L'art de gouverner, c'est prévoir....et surmonter les difficultés. »

*Emile de Girardin, Les pensées et maximes*

## **L'année sous revue témoigne de ce double exercice.**

L'action de prévoir est, par nature, un exercice délicat. Néanmoins, et conscient de sa tâche, le Comité de direction a dû s'y livrer à diverses reprises en 2018, notamment lors de :

- la réforme du Statut du personnel et l'instauration du télétravail ainsi que d'un congé paternité prolongé.
- l'élaboration du Règlement intercommunal de police et l'instauration de dispositions contingentant l'usage des drones civils, ainsi que permettant une poursuite simplifiée et accélérée des infractions pour littering.
- l'analyse de la demande formulée par la Police cantonale d'intégrer son effectif stationné à Nyon dans le futur Hôtel de police sachant les évolutions possibles de l'Organisation policière vaudoise.
- la création de deux provisions comptables, à savoir, d'une part, pour éventuellement payer les heures supplémentaires et, d'autre part, pour le renouvellement de certaines applications informatiques spécifiques aux activités policières.

A noter que ces deux provisions sont évoquées à dessein car elles sont à la fois l'expression de mesures anticipatives et la réponse à des difficultés qu'il a fallu, respectivement qu'il faudra, surmonter ; accessoirement, elles mettent en lumière les facteurs exogènes avec lesquels le Comité de direction doit composer. Pour toutes ces raisons, il convient que l'on s'y attarde.

La première provision est la résultante, d'une part, du solde d'heures supplémentaires décomptées à fin décembre 2018 et, d'autre part, de l'impossibilité, totale ou partielle, de les restituer en nature en raison des nombreuses manifestations - dont la Fête des Vignerons - qui se dérouleront sur le canton en 2019 et, incidemment, solliciteront fortement les effectifs policiers.

Quant à la seconde provision, elle procède de la nécessité impérieuse d'anticiper les coûts, prohibitifs, du renouvellement de trois applications informatiques spécifiques aux activités policières.

Il y a lieu ici de mettre en exergue que ces provisions reflètent une appréciation prudente et raisonnée des enjeux financiers à venir. En outre, le Comité de direction avance qu'elles ont pu être envisagées sur le vu du résultat de l'exercice comptable 2018, lequel permettra de restituer un montant significatif aux communes membres et implique, pour la deuxième année consécutive depuis 2016, une diminution du coût de la PNR par habitant. Par ailleurs, et comme d'évidence, d'autres difficultés ont dû être surmontées en 2018, tant sur le plan RH, juridique, ou budgétaire.

A ces égards, le Comité de direction allègue d'avoir systématiquement, au moment d'affronter lesdites difficultés, pris en compte les circonstances et le contexte, agi avec célérité et le maximum d'efficacité possible, ainsi que fait preuve de considération pour les parties prenantes, les partenaires et les deniers publics.

Cet éditorial ne saurait omettre d'évoquer le postulat Carrard, lequel a été déposé au Conseil communal de Nyon et a pour objet de savoir si la ville de Nyon peut encore s'offrir une police régionale. Au-delà du temps y consacré, les réponses fournies à ce postulat ont permis d'asseoir le bien-fondé de l'Association, de son action et de ses coûts.

Comme ces lignes le laissent entrevoir, les tâches dévolues à la PNR, ainsi que les responsabilités confiées au Comité de direction, ont parfois impliqué des mesures fortes.

Pareils moments permettent de se rapprocher, pour partie, du quotidien des policier(ère)s, lequel(le)s doivent souvent faire face à une situation inattendue et complexe, où aucune décision n'est simple ni même satisfaisante alors même qu'il faut bien en arrêter une. Considérant cela, c'est avec d'autant plus de gratitude que nous remercions l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la PNR pour leur implication et engagement quotidien.

Nos remerciements vont également aux partenaires de la région et du canton, sans lesquels notre action serait grandement préteritée.

## **« Tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin... »**

La PNR étant appelée à durer, la seconde variante est clairement privilégiée.

Nous vous remercions de l'attention portée à ces lignes et vous souhaitons bonne lecture de ce Rapport de gestion 2018.

## **Au nom du Comité de direction**

La Présidente  
R. Faraut Linares

Le Secrétaire  
S. Faillettaz



@Michel Perret

Le territoire intercommunal de  
l'Association « Police de la Région de Nyon » :  
Crans-près-Céligny, Nyon et Prangins



@Michel Perret

# Sommaire

## Introduction

Effectifs de la Police Nyon Région et organigramme structurel

---

## Activités institutionnelles

1. Comité de direction
  2. Décisions du Comité de direction
  3. Conseil intercommunal
  4. Décisions du Conseil intercommunal
- 

## Activités opérationnelles

1. Message du Commandant de police
  2. Introduction
  3. Déontologie
  4. Planification opérationnelle
  5. Police-secours
  6. Communauté et voie publique
  7. Formation
  8. Contrôles de circulation
- 

## Activités administratives

1. Introduction
  2. Police administrative
  3. Ressources humaines
  4. Services généraux
  5. Chancellerie et Commission de police
  6. Finances
- 

## Perspectives 2019

### Données chiffrées

1. Police-secours
  2. Tendances sur trois ans (2016-2018)
  3. Communauté et voie publique
  4. Naturalisations
  5. Contrôles de vitesse
  6. Chancellerie
  7. Commission de police
  8. Divers
- 

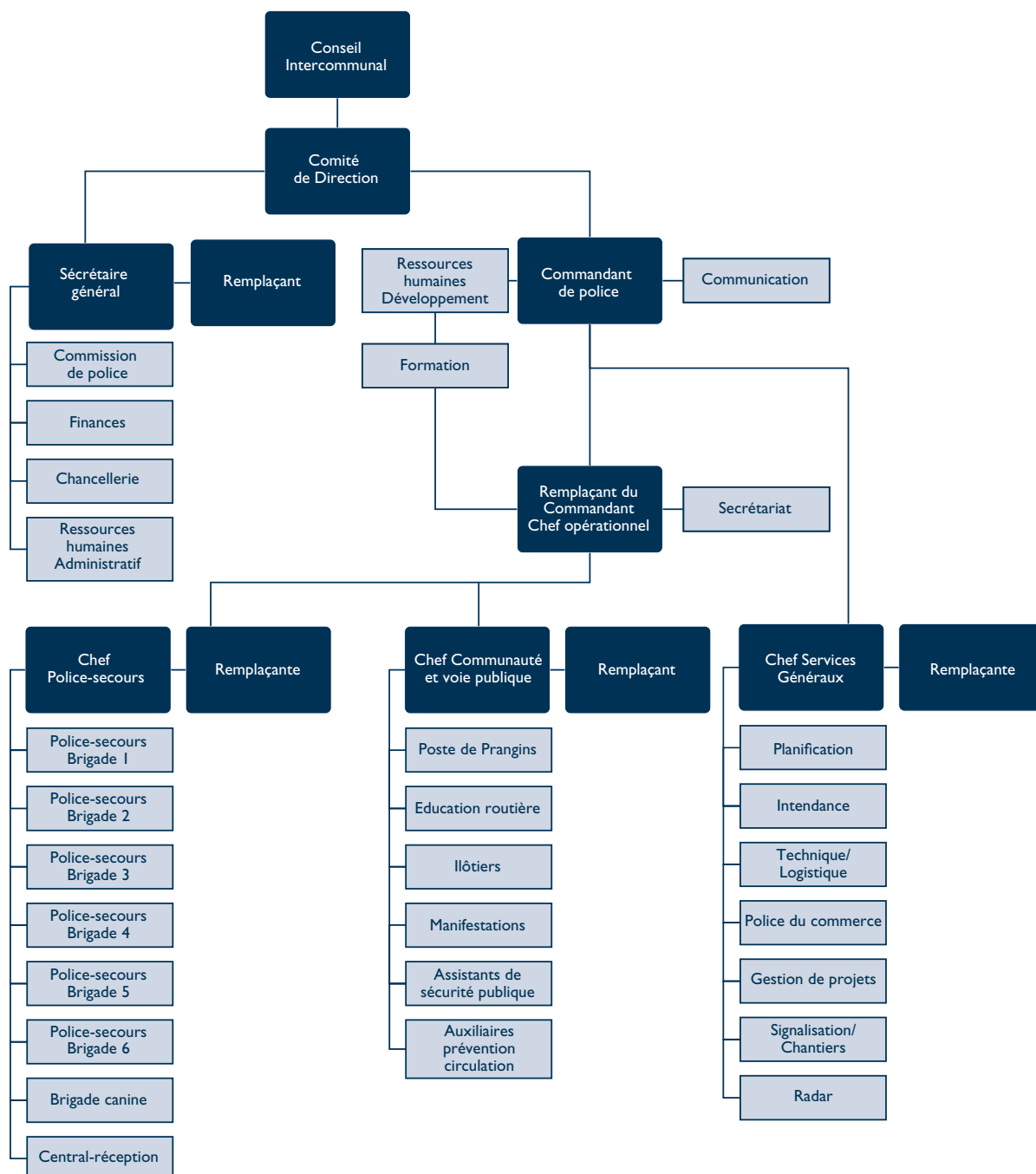
## Conclusions

# Introduction

## Effectifs de la Police Nyon Région et organigramme structurel

Au 31 décembre 2018, l'effectif de la Police Nyon Région (PNR) était composé de 79 collaborateurs dont 5 officiers, 55 policiers, 4 assistants de sécurité publique et 15 civils. La conduite organisationnelle et opérationnelle de la PNR est assurée par une direction bicéphale, à savoir le Commandant de police et le Secrétaire général, lesquels se

répartissent les tâches de commandement et d'administration selon l'organigramme ci-dessous. Ils sont appuyés par les membres de la direction élargie constituée de leur remplaçant respectif, des chefs de division, de la responsable des ressources humaines, ainsi que de la chargée de communication.



# Activités institutionnelles

## I. Comité de direction

Durant l'année, le Comité de direction a formellement pris 73 décisions et a représenté la PNR dans de multiples séances avec les différents acteurs politiques de la police coordonnée vaudoise. Par le truchement de sa Présidente, il a fait valoir les intérêts de la PNR auprès du canton, ainsi qu'au sein du Comité des Directeurs des polices municipales vaudoises (CDPMV).

Les décisions du Comité de direction ont porté, notamment, sur l'élaboration et l'adoption d'un Règlement intercommunal de police, ainsi que sur un nouveau Statut du personnel, tous deux entrant en vigueur début 2019 après approbation par le Conseil d'Etat.



## 2. Décisions du Comité de direction

### ***Garantir une réponse sécuritaire adéquate à la population dans le secteur d'engagement de la PNR.***

Tel est l'objectif poursuivi par le Comité de direction, et dont les 73 décisions sus-évoquées témoignent directement ou indirectement.

Si l'on considère le haut niveau de sécurité prévalant dans les trois communes membres de l'Association, on peut raisonnablement penser que cet objectif est atteint.

Il y a lieu ici de mettre en exergue que cet objectif n'a pas été atteint au détriment, respectivement, de la maîtrise des coûts, du personnel de l'Association, ou d'une vision à long terme; étant précisé que la gouvernance, telle que voulue par le Comité de direction, ne saurait le tolérer.

Pour preuves :

- le coût moyen de la PNR par habitant(e) baisse;
- de nombreuses mesures ont été prises en faveur du personnel afin d'améliorer les conditions de travail (formation, véhicules, outils et matériel);
- le processus aboutissant à l'édification du futur Hôtel de police se poursuit; un Règlement intercommunal de police a été adopté, et l'effectif policier croît parallèlement au nombre d'habitant(e)s.



### 3. Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal constitue l'organe législatif de l'Association et est fondé sur les articles 10 et suivants des Statuts de la PNR. Composé

de délégués de chacun des Conseils communaux des trois communes membres, il compte 20 représentants au 31 décembre 2018.

#### A. Bureau du Conseil intercommunal

|                |             |                    |                             |
|----------------|-------------|--------------------|-----------------------------|
| Bossert        | Henri       | Crans-près-Céligny | Président                   |
| Soldini        | Sacha       | Nyon               | Vice-président              |
| Chauvet        | Christine   | Crans-près-Céligny | Scrutatrice                 |
| Tschuy         | Frédéric    | Nyon               | Scrutateur                  |
| Girard         | Sven        | Nyon               | Scrutateur (réserve accord) |
| Vuille         | Jean-Pierre | Nyon               | Scrutateur-suppl.           |
| Vioget Karadag | Corinne     | Nyon               | Scrutarice-suppl.           |

#### B. Commission de gestion

|                  |          |                    |           |
|------------------|----------|--------------------|-----------|
| Creteigny        | Pierre   | Crans-près-Céligny |           |
| Schnider         | Rudolph  | Prangins           |           |
| Vioget Karadag   | Corinne  | Nyon               |           |
| de Bourbon Parme | Louis    | Prangins           | Suppléant |
| Tschuy           | Frédéric | Nyon               | Suppléant |
| Widmer           | Yonnel   | Crans-près-Céligny | Suppléant |

#### C. Membres

|           |             |          |
|-----------|-------------|----------|
| Bochud    | Georges     | Prangins |
| Kaspar    | Alexandre   | Nyon     |
| Favre     | Suzanne     | Nyon     |
| Girard    | Sven        | Nyon     |
| Hainard   | Jean-Michel | Nyon     |
| Juzgado   | Serge       | Prangins |
| Miéville  | Michèle     | Nyon     |
| Patelli   | Pierre      | Nyon     |
| Ramel     | Ione        | Nyon     |
| Vuagniaux | Christine   | Nyon     |

## **4. Décisions du Conseil intercommunal**

### **Première séance ordinaire – Mercredi 2 mai à Nyon**

#### **Rapports des Commissions :**

- Préavis no 01/2018 présentant les comptes 2017 : accepté à l'unanimité des membres présents ;
- Préavis no 02/2018 présentant la gestion 2017 : accepté à l'unanimité.

A signaler que cette séance du conseil a fait l'objet d'une présentation du système de financement de l'organisation policière vaudoise.

### **Deuxième séance ordinaire – Mercredi 26 septembre à Crans-près-Céligny**

#### **Rapports des Commissions :**

- Préavis no 03/2018 présentant le budget 2019 : accepté avec une abstention ;
- Préavis no 04/2018 demandant un crédit extraordinaire de CHF 11'000.- pour le remboursement des frais de formation initiale d'un nouveau collaborateur à Police-secours : accepté à l'unanimité des membres présents.

### **Troisième séance ordinaire – Mercredi 27 septembre**

#### **Rapports des Commissions :**

- Préavis no 05/2018 présentant le Statut du personnel et ses directives d'application : accepté avec une abstention ;
- Préavis no 06/2018 présentant le Règlement intercommunal de police : accepté avec une abstention.

# Activités opérationnelles

## I. Message du Commandant de police L'OPPORTUNITÉ DE COMMUNIQUER

**La communication au sein d'une entreprise est un élément clé pour sa pérennité !**

Il importe de pouvoir établir une communication globale en lien avec les attentes de chaque public : les collaborateurs, à qui il est important de fournir des informations régulières et précises sur la conduite de l'organisation ; la population, qui attend de notre part une action rapide et ciblée en lien avec les besoins de leur vie quotidienne ; nos partenaires, qui entretiennent des échanges réguliers avec nos différents services afin de construire une collaboration durable ; et bien sûr les journalistes, qui accueillent avec grand appétit les actualités qui forment le quotidien de notre Corps.

Les outils de communication sont indispensables afin de développer l'image de la police auprès de la population, laquelle montre parfois des signes de méconnaissance quant à l'amplitude du métier de policier. L'absence de compréhension tend à créer des fossés entre les individus et il s'agit pour la PNR d'étendre sa visibilité et de renforcer sa crédibilité, grâce à la diffusion de messages qui valorisent ses actions. Il est de sa mission de répondre avec conscience et honnêteté aux questionnements du citoyen par le biais d'actions intelligibles qui s'appuient sur une éthique du travail irréprochable.

A l'instar de la communication externe, celle instituée à l'intérieur de l'organisation se doit d'être le reflet conforme des valeurs communiquées à l'extérieur. Elle permet de rassembler l'ensemble des collaborateurs autour d'objectifs communs et de rendre visible l'essentiel du fonctionnement de notre Association de police dans une optique de cohésion, laquelle est continuellement réaffirmée.

A ce titre, et au vu des éléments cités, le Comité de direction a fait le choix de souscrire à la proposition de disposer d'une chargée de communication à 60%. Mme Laurence Dufour a débuté son activité au 1er mars 2018, avec pour objectifs d'élaborer un plan de communication à même de soutenir l'Autorité politique comme la Direction du Corps de police.

Elle a pour mission d'améliorer la communication au sein des diverses entités de l'Association et de mettre en place différents outils et actions de communication internes et externes dans le but de transmettre une image positive de la PNR (refonte du site internet et extranet, création d'une newsletter, organisation d'événements, élaboration d'enquêtes de satisfaction, constitution d'un groupe de travail, etc.). Son engagement contribuera à valoriser nos actions et réalisations auprès de nos différents publics.



Laurence Dufour, chargée de communication

En guise de conclusion, je souhaite réaffirmer l'importance de mettre à disposition des moyens de travail en adéquation avec des demandes la plupart du temps exigeantes auxquelles est soumis notre Corps de police, afin de satisfaire tant nos collaborateurs que l'ensemble de la population que nous servons.



## 2. Introduction

### NOUVELLE ORGANISATION STRUCTURELLE

Les contraintes de la société actuelle sont de plus en plus prégnantes, lesquelles soulèvent des défis majeurs, parfois même contradictoires. Il importe à la police de pouvoir s'adapter à ce contexte et d'être constamment reliée aux problématiques d'ordre générationnel, structurel et sociétal.

L'année 2018 a offert un cadre propice à l'ensemble de la Direction pour mener une réflexion approfondie sur la structure organisationnelle de la PNR, afin qu'elle réponde tant aux besoins de l'organe politique qu'à ceux du personnel, tout en offrant des réponses fonctionnelles à la population.

L'engagement du Lieutenant Stéphane Magnin a donné lieu à la réorganisation de l'ancienne division Prévention-Proximité, qui, dès le mois de mai 2018, fut rebaptisée « Communauté et Voie Publique ». Outre les îlotiers qui font partie intégrante de cette division, les assistants de sécurité publique ont été intégrés dans l'équipe en vertu de leur connaissance affûtée du territoire et de la population qui y réside. Cet ancrage au sein de leur secteur d'activité permet une identification plus aisée des problématiques rencontrées sur le terrain et une transmission rapide des informations aux brigades d'intervention de Police-secours.

La division des Services Généraux, qui regroupe entre autres la Police du commerce et l'unité radar,

a également connu une restructuration partielle. Les tâches en lien avec le développement de nouvelles technologies ont nécessité la réaffectation d'une personne dédiée à 80% à la gestion du nouveau système d'aide à l'engagement (SAE), lequel permet notamment d'assister l'opérateur de la centrale d'urgence de la police. Par ailleurs, le pourcentage dévolu au policier responsable de la Police du commerce est passé de 80% à 100%, de manière à garantir des réponses conformes aux exigences légales et de pouvoir assister les commerçants en cas de besoins.

D'autre part, l'activité des ressources humaines a été répartie en deux secteurs de manière à distinguer la partie administrative du recrutement et développement du personnel.

Enfin, dans l'optique de consolider la structure de formation au sein de la PNR, un chef de brigade s'est vu confier le rôle de référent en termes de formation technique, parallèlement à ses charges liées à Police-secours.

Ces réorganisations soulignent la volonté de la PNR d'être au plus proche du citoyen, grâce à la mise en place d'actions rapides et adéquates qui répondent aux attentes du plus grand nombre, tout en privilégiant la formation continue des collaborateurs, tant sur le plan technique qu'humain.



Assementation Lieutenant Stéphane Magnin

### 3. Déontologie

En 2013, l'Organisation policière vaudoise introduisait son code de déontologie. En parallèle, un collège de répondants composé de représentants des Corps de police était institué, permettant aux citoyens de formuler des plaintes et remarques sur le comportement des intervenants. En effet, de nos jours, la population attache une importance grandissante à une action juste et proportionnée des représentants de l'ordre. C'est pourquoi, elle porte un regard attentif au travail de nos agents qui s'exposent parfois à des doléances de citoyens ne disposant pas toujours des éléments nécessaires à une appréciation exhaustive et objective. Afin de pouvoir y répondre en donnant satisfaction tant au citoyen qu'au Corps de police, la PNR, par l'intermédiaire de son répondant en déontologie, considère ces requêtes avec sérieux

et les traite avec l'objectif constructif d'améliorer continuellement ses pratiques professionnelles. Dans la majorité des cas, les suites données à de tels signalements contribuent également à une meilleure compréhension de nos actions de la part du citoyen-requérant.

Le nombre de cas portés à la connaissance du préposé à la déontologie se monte à 22 durant l'année 2018. Sur ces 22 cas, 21 étaient issus de la population et ciblaient un représentant de la PNR. À l'inverse, un cas provenait d'un policier qui se plaignait du comportement inapproprié d'un citoyen à son endroit. Sur les 22 cas recensés, quatre ont donné lieu à des mesures concrètes, sous forme d'entretiens et d'avertissements de la part de la hiérarchie

### 4. Planification opérationnelle

Au-delà des opérations usuelles qui jalonnent le quotidien de la PNR, la Direction opérationnelle a pour mission de mettre en place des interventions planifiées qui soulignent la nécessité de construire des

ponts entre la population et la PNR. Ces opérations ciblées répondent à des besoins précis identifiés sur le terrain. Trois d'entre elles sont précisées ci-après.

#### Nyon et Prangins

##### OP AESTAS LITORE

La saison estivale est généralement source de rassemblements, de fêtes et de convivialité. Malheureusement, elle donne également lieu à des incivilités et à diverses infractions qui peuvent créer un sentiment d'insécurité auprès des citoyens.

Fort de ce constat, la PNR a renforcé la présence policière grâce à des patrouilles pédestres ciblées sur des lieux sensibles, tels que les parcs, les plages, ainsi que les lieux de rencontres. Des contacts préventifs

ont été effectués auprès de la population afin de la sensibiliser tant sur les risques de vols que sur les dommages causés par les souillures sur le domaine public. La question de la surconsommation d'alcool a également été abordée auprès des jeunes, cible particulièrement vulnérable. Ces actions de proximité ont été saluées par bon nombre de citoyens et ont permis de maintenir une situation raisonnablement calme sur l'ensemble de la saison.



## Crans

### OP KIDDY

Dans un but de sensibilisation préventive auprès des parents-conducteurs, cette opération a été planifiée durant la tranche horaire où les parents acheminent leurs enfants à l'école.

Elle a été réalisée par l'entier de la brigade en charge de la proximité du secteur, et avait comme objectif général une sensibilisation en lien avec les comportements à adopter aux abords des écoles.



Ainsi, une vérification des sièges pour enfants a été réalisée afin d'identifier de possibles irrégularités d'utilisation. La brigade a également été amenée à sensibiliser les conducteurs quant aux risques encourus par les enfants lors des manœuvres de parcage. Il a été notamment conseillé aux enfants de porter des vêtements lumineux lors des trajets à pied.

## Prangins

### OP SATISFACTO

Consciente que le ressenti des administrés offre un regard pertinent sur les activités policières, la brigade affiliée au territoire de Prangins a mené une enquête de satisfaction auprès des habitants de la commune par le biais d'un questionnaire. Celui-ci abordait diverses thématiques telles que le sentiment de bien-être et de sécurité, les attentes et souhaits particuliers des habitants, ainsi que des constats sur diverses prestations de la PNR invitant à des propositions d'améliorations. Ces rencontres avec la population ont été répétées à plusieurs endroits, et selon des horaires variables, afin de pouvoir rencontrer un

maximum de citoyens. Dans un second temps, un rapport de synthèse a été réalisé dans le but d'offrir des pistes de réflexion et d'amélioration tant à la Direction de la PNR qu'aux autorités de la commune de Prangins. Le bénéfice immédiat de cette enquête de satisfaction fut de créer des contacts privilégiés avec les habitants, lesquels ont pu librement faire part de leurs perceptions et de leurs interrogations sur des sujets divers. La population s'est sentie écoutée et a exprimé son contentement d'être partie prenante du processus sécuritaire de leur lieu de vie.



## 5. Police-secours

La mission principale de Police-secours est d'assurer une présence visible et dissuasive sur l'ensemble du territoire de l'Association, ceci 24 heures sur 24 et 365 jours par année. En 2018, la Police Nyon Région est intervenue près de 7000 fois auprès de

la population, et a démontré ses capacités d'action dans des situations aussi diverses que variées, dont certaines font l'objet d'une description détaillée ci-après.

### Février 2018

- Les éducateurs d'un foyer pour jeunes réclament l'assistance de la police car un adolescent est en crise. La patrouille a du mal à calmer le jeune homme qui se montre oppositionnel en paroles et en actes. Il est finalement conduit au poste pour une conversation. L'intéressé déclare qu'il a perdu ses nerfs à cause d'une interdiction d'utiliser son ordinateur. Il est sensibilisé au respect qu'il doit à ses éducateurs et au matériel du foyer. Il s'engage à faire des efforts et est reconduit à l'établissement.

### Avril 2018

- La Gendarmerie vaudoise sollicite l'intervention du chien de la permanence stupéfiant dans le cadre d'une recherche de billets de banque, suite à un vol par abus de cartes de crédit. La PNR engage Buffy, chienne malinoise, et le conducteur-chien dans la perquisition de l'appartement suspect. Le flair développé de la chienne ainsi que sa réactivité permettent de découvrir rapidement une grosse somme d'argent.



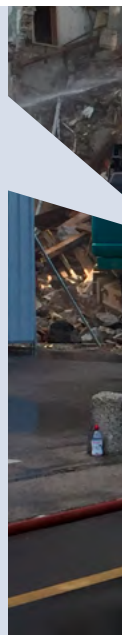
### Mars 2018

- Suite au signalement d'un important écoulement d'hydrocarbure en ville de Nyon, la PNR a rapidement mis en place un dispositif d'absorption permettant de freiner la propagation du liquide. L'intervention a nécessité l'engagement du SDIS qui a pris en charge la gestion du sinistre. Au terme de l'intervention, l'endroit est sécurisé afin de prévenir d'éventuels incidents.



### Juin 2018

- On nous signale que des briques et des gravats s'effondrent d'un mur du chantier de l'hôtel Beau-Rivage. Un architecte décrète que le danger est grand, puisqu'un mur de 22 mètres est susceptible de s'abattre alors que la route est à 15 mètres de là. La patrouille bloque immédiatement la route et sécurise entièrement la zone. Devant l'ampleur de l'intervention, l'assistance de la Protection civile est requise. Les habitants de l'immeuble voisin sont évacués par mesure de précaution. De longues heures de travail sont nécessaires pour écarter le danger d'un effondrement encore plus important de la façade. Fort heureusement, aucun blessé n'est à déplorer. Le lendemain, la circulation doit à nouveau être déviée durant trois heures pour permettre d'autres travaux sur le site.



### Juillet 2018

- En fin d'après-midi, une alerte est donnée pour un jeune baigneur qui, parti de la rive, devait rejoindre un bateau amarré à quelques centaines de mètres au large. Après l'avoir attendu plus d'une demi-heure, ses amis craignent le pire. D'importantes recherches sont entreprises sur les berges par les policiers, sur l'eau par la police du lac, et par la REGA qui survole toute la zone. Après de longues minutes d'angoisse, le nageur égaré s'annonce à une patrouille, se demandant ce qui motive ce déploiement d'activité. Une incompréhension entre les camarades est à l'origine de cet incident qui se termine bien.

### Septembre 2018

- Un médecin réclame l'expertise d'un de nos spécialistes en champignons. En effet, une patiente s'est présentée à l'hôpital souffrant de divers troubles suite à l'ingestion de champignons. Elle a eu la présence d'esprit d'emporter avec elle les restes de son repas. Cela permet à l'expert d'identifier le champignon consommé et de rassurer la malade et le médecin. A part quelques troubles gastro-intestinaux déplaisants, la dame ne risque rien.

### Novembre 2018

- Peu avant minuit, on nous signale une voiture sur le toit. La patrouille se rend en urgence sur place et dévie la circulation pour permettre aux pompiers de désincarcérer la conductrice. Celle-ci n'est que légèrement blessée, mais ivre-morte. Elle est prise en charge par les ambulanciers pour un contrôle et un constat d'accident avec ivresse est établi. Deux voitures stationnées ont été endommagées lors de l'incident.

### Octobre 2018

- Le concierge d'un immeuble nous informe que des caves ont été visitées pendant la nuit. Sur place, la patrouille constate que sept caves ont été forcées. Les locataires sont priés de prendre contact avec nos services dès que possible.



### Décembre 2018

- Une octogénaire fait appel à la police car elle se trouve immobilisée chez elle en raison des chutes de neige. Un amas de poudreuse devant sa porte lui fait craindre une chute et elle n'a pas la force de déblayer. Deux solides policiers se munissent de pelles et de sel et vont nettoyer la place, à la grande satisfaction de la vieille dame.



## 6. Communauté et voie publique (CVP)

La division Communauté et voie publique exerce son activité de prévention et de proximité au cœur de la population qu'elle assiste. Les policiers de la division CVP œuvrent dans une optique de résolution de problèmes et d'apport de solutions durables afin de créer des conditions de vie qui

respectent tant la sécurité que la tranquillité de chacun. Le travail en partenariat effectué avec différentes instances, telles les écoles, les associations ou encore la SIC (Société Industrielle et Commerciale de Nyon), permet de répondre aux besoins de la population d'une manière ciblée.



### Prévention routière

Les cours de prévention routière en milieu scolaire sont dispensés par la PNR tant aux élèves des degrés primaires que secondaires, au sein des établissements des trois communes membres de l'Association. Durant l'année 2018, 183 classes ont été visitées par nos spécialistes des écoles, lesquelles regroupent un total de 3'660 élèves. Outre les établissements publics, 16 classes d'établissement spécialisés et/ou privés ont pu bénéficier des conseils de prévention de la police.

En 2018, la PNR a étendu ses prestations en matière de prévention scolaire avec l'introduction d'un

nouveau cours destiné aux élèves de 3ème année de gymnase. Dépeignant les principales causes d'accidents, cette intervention aborde aussi les conséquences qui en découlent. Cette sensibilisation se déroule sous la forme d'un forum de discussions agrémenté de vidéos en provenance de diverses polices, notamment de France et du Canada. Le cours est dispensé par un policier en civil afin de favoriser les échanges et faire tomber les barrières et a priori que pourrait susciter la fonction du policier. Très bien accueilli par les 650 étudiants rencontrés, le cours a suscité de nombreuses réactions positives.



### Prévention seniors

Sensible aux conditions de vie de nos aînés, le service de la Mobilité de la ville de Nyon, en collaboration avec la PNR, a mis sur pied une rencontre autour des nouvelles technologies, lesquelles impactent plus ou moins positivement le quotidien de tout un chacun. Parfois préterités en raison d'un manque de connaissances techniques et informatiques, les seniors, victimes privilégiées des escrocs, accueillent avec grand intérêt les initiatives de la PNR qui appuient leur apprentissage par le biais d'échanges et d'ateliers pratiques.

Associés à cette initiative, des représentants de l'ATE (Association Transports et Environnement), des TPN et des CFF ont donné de leur temps

afin d'expliquer les manipulations des différents dispositifs permettant la commande de billets de transport (appareil de retrait, Internet, Smartphone). La PNR a, quant à elle, axé sa présentation sur la prévention des vols et certaines règles de la circulation comme les priorités dans un giratoire et les zones 20 et 30 km/h. Suite au succès rencontré lors de cette première session, l'expérience a été reconduite au sein de l'association Pro Senectute de Nyon où quelques 30 participants ont pu partager leurs expériences.

### Partenariat avec l'Association Make-A-Wish

Dans le cadre des Nocturnes de fin d'année, la PNR s'est associée à la Fondation Make-A-Wish Suisse, basée à Nyon, dont l'objectif est de réaliser les vœux d'enfants vivant avec une maladie grave. La Police Nyon Région, présente aux côtés de l'Association avec son fourgon « Prévention » s'est jointe à leur action en mettant sur pied une tombola dont les recettes ont contribué au vœu d'un enfant. Par cette initiative, la PNR a souligné son engagement auprès de la population au-delà de sa fonction sécuritaire et de maintien de l'ordre public. S'agissant avant tout d'une action bénévole et participative de la part de quelques policiers, elle a surpris d'une manière positive la population, laquelle semblait peu habituée à être interpellée par la police à des fins charitables.



## 7. Formation

### Nouvel adjoint à la formation

Les exigences en lien avec le métier de policier nécessitent une solide formation de base complétée par des entraînements réguliers, réactualisés en fonction de l'évolution des prescriptions légales et des moyens techniques. Les mises à niveau des instructeurs, tout comme la mise en place d'une formation continue engendrent un volume de travail conséquent. A ce titre, la mise au concours d'un poste d'adjoint au responsable de la formation à 50% s'est avérée nécessaire, laquelle a abouti au rattachement du Sergent-major Sébastien

Leblanche à la division formation de la PNR, le 1er septembre 2018. Ce renfort a notamment permis la conceptualisation de tableaux de conduite dont le but est de clarifier la structure de formation interne ainsi que de nommer des référents pour chaque type d'entraînement. Le rattachement partiel du Sergent-major Sébastien Leblanche a également stimulé le processus d'innovation en termes d'offre de formations. En effet, l'ensemble des services de la PNR a des besoins en formation spécifiques, auxquels il est nécessaire de répondre d'une manière précise.

#### Moyenne d'heures de formation par policier en 2018 :

- 26 heures

### Nouvelle formation Premiers Secours Tactiques (PST)



La formation des Premiers Secours Tactiques (PST) est issue d'une réflexion découlant de divers événements survenus en Europe ces dernières années, lesquels avaient souligné un défaut de pratique face à des lésions traumatiques, telles des plaies pénétrantes causées par des armes blanches ou à feu. En effet, lors d'une hémorragie conséquente, seule une prise en charge extrêmement rapide offre une réelle chance de pouvoir sauver la vie de la victime. Dans des situations extrêmes, comme celle vécue au Bataclan à Paris (novembre 2015), les secours étaient dans l'incapacité d'intervenir auprès des blessés tant que la zone n'était pas sécurisée, d'où la nécessité, pour les premiers intervenants, d'acquérir la maîtrise des gestes salvateurs. A ce titre, la formation PST a été délivrée à l'ensemble des collaborateurs uniformés de la PNR. Considéré comme un acte médical, la pose d'un « tourniquet » (système de garrot qui peut être utilisé en totale autonomie) peut faire la différence et sauver des vies par une intervention précoce et différenciée auprès des victimes.

## 8. Contrôles de circulation

### Unité radar

L'année 2018 a vu l'arrivée d'un nouveau responsable de l'unité radar, avec un effectif augmenté et un objectif clair de sécurisation des axes routiers sur notre territoire. Un effort principal a été porté sur des axes désignés comme étant prioritaires sur la base de trois critères :

- Mesures et statistiques effectuées qui ont révélé un taux d'infractions inquiétant et récurrent
- Axes avec une statistique accidentogène élevée
- Axes situés à proximité immédiate d'un établissement scolaire, ou sur le chemin emprunté par les écoliers

Lorsque les actions de prévention habituelles (distributions de flyers, contrôles de circulation) n'apportent pas l'effet escompté, il est nécessaire de mettre en œuvre des mesures répressives, lesquelles ont contribué à une baisse significative du taux moyen d'infraction sur ces tronçons, en 2018. Les contrôles effectués au moyen d'un pistolet radar ont notamment été augmentés, ce qui présente un grand atout en termes de prévention et de visibilité au-delà de la dimension répressive. En effet, le policier vêtu de son uniforme se positionne au bord de la chaussée ce qui le rend visible tant en amont qu'en aval. Ce moyen de contrôle est également utilisé sur les axes où un contrôle au moyen du radar embarqué n'est techniquement pas réalisable.

L'unité a également pu acquérir un nouveau DSD (Digital Safety Display), également appelé «Speedy» ou radar sympathique, lequel indique en temps réel la vitesse des automobilistes en les gratifiant d'un smiley content ou fâché. Ce dispositif vient compléter les mesures préventives déjà mises en place.



# Activités administratives

## I. Introduction

**SYNERGIES et ASSERTIVITE = Productivité accrue !**

L'arrivée en 2018 de collaborateur(rice)s jouissant de compétences et expériences accrues, notamment le nouveau responsable financier, a permis de dégager des synergies grâce à leurs capacités à envisager les problèmes sous un angle transversal et, accessoirement, à faire preuve d'assertivité.

Outre lesdites synergies, de nouveaux processus ont pu être implantés. Si certains de ces processus ne sont pas nouveaux à proprement parler, ils ont été conçus de sorte à être plus faciles à suivre et/ou plus efficaces. En effet, les tâches admi-

nistratives augmentant parallèlement aux activités opérationnelles de la PNR, il sied, prioritairement, d'y répondre en accroissant la productivité des ressources administratives disponibles.

Bien que des silos de productivité accrue demeurent, on se réjouit de souligner que diverses mesures organisationnelles prises en 2018 ont permis de notables gains de productivité. Les prestations offertes aux collaborateurs et/ou au public s'en trouvent donc améliorées.



### 3. Ressources humaines

#### ARRIVÉES, DÉPARTS ET JUBILAIRES

##### Arrivées 2018

|            |                                                 |
|------------|-------------------------------------------------|
| 01.01.2018 | MAIRE Stéphane (policier)                       |
| 15.01.2018 | DELACRAUSAZ Frédéric (responsable finances)     |
| 01.04.2018 | BUCHLI Valérie (aspirante)                      |
| 01.04.2018 | FROSSARD Sébastien (policier)                   |
| 01.04.2018 | BOUISSET Adrien (aspirant)                      |
| 01.05.2018 | BENI Gaël (policier)                            |
| 01.05.2018 | MAGNIN Stéphane (officier)                      |
| 01.07.2018 | GOMES Sergio (policier)                         |
| 01.09.2018 | BRUGGER Yoann (policier)                        |
| 01.10.2018 | BADER Coralie (personnel administratif CDD)     |
| 01.10.2018 | JACQUIER Alexandre (policier)                   |
| 01.10.2018 | MEYLAN Steve (policier)                         |
| 01.11.2018 | HENRY Serge (policier)                          |
| 05.11.2018 | TERCIER Stéphanie (personnel administratif CDD) |

##### Jubilaires 2018

|        |                    |
|--------|--------------------|
| 30 ans | DESSARZIN Stéphane |
| 20 ans | BUFFAT Yannick     |
| 15 ans | VELUZ Patrice      |
| 10 ans | VAUTHEY David      |
| 5 ans  | COCHARD Cassandra  |
| 5 ans  | GRANGE Nicolas     |
| 5 ans  | GUÉX Julien        |
| 5 ans  | JORDI Thomas       |
| 5 ans  | ROCHAT Olivier     |

##### Départs 2018

|            |                                                   |
|------------|---------------------------------------------------|
| 31.01.2018 | ANGELOZ Nathalie (adjointe au Secrétaire général) |
| 28.02.2018 | GILGEN Christian (officier)                       |
| 31.03.2018 | CHASSEROT Fabrice (policier)                      |
| 30.04.2018 | PEYTREGNET Simon (policier)                       |
| 31.05.2018 | CONSTANTINO Marcio (policier)                     |
| 31.05.2018 | ROBERT Olivier (policier)                         |
| 31.05.2018 | ALLAMAND Thierry (policier)                       |
| 31.10.2018 | FROSSARD Sophie (policière)                       |
| 31.08.2018 | BESSON Timothée (policier)                        |
| 31.08.2018 | WAGNIERES Mathieu (policier)                      |
| 31.12.2018 | FRANCFORT Damien (policier)                       |
| 31.12.2018 | CHOLLET Cyril (policier)                          |

#### Répartition des tâches liées aux Ressources humaines

Afin d'optimiser toutes les forces de compétences, l'activité des Ressources humaines a été répartie, dans le courant de l'année 2018, en deux secteurs bien distincts, à savoir :

- La gestion administrative liée au traitement des salaires et aux démarches avec les assurances sociales ;
- Le recrutement, le développement du personnel au travers de la formation continue et du coaching individuel, le suivi général des collaborateurs qui comprend, entre autres, la gestion des absences ISMAT et le processus d'entretiens d'évolution et enfin les mesures de sécurité et santé au travail.

Les personnes dévolues à ces deux pôles d'activité travaillent en étroite collaboration avec, notamment, une alternance en termes de présence sur les deux sites, place du Château et Champ-Colin.



## 4. Services généraux

### Système d'aide à l'engagement (SAE)

Conformément aux exigences de la loi sur l'organisation policière vaudoise (LOPV), en matière de coordination et de cohérence opérationnelle entre les organisations de police du canton, il était attendu que l'ensemble des polices communales soient équipées d'un nouveau système d'aide à l'engagement, dit SAE, en 2018. Cet outil informatique et télématique a pour vocation d'assister l'opérateur d'une centrale d'urgence dans son activité quotidienne, dans la mesure où ce système lui fournit toutes les informations nécessaires à une prise de décision rapide et précise, ceci en conformité avec les procédures. Le SAE permet, au moyen d'une cartographie, de localiser à la fois l'évènement en cours et le positionnement des patrouilles disponibles afin de les engager de suite, tout en leur fournissant

numériquement l'ensemble des données nécessaires à l'intervention. Il permet également de suivre l'évolution de toutes les interventions sur le secteur couvert par la PNR.

Une formation a été mise en place pour les administrateurs et les utilisateurs du système auprès de la Police cantonale vaudoise. Ce ne sont pas moins d'une centaine de jours de formation qui ont été octroyés aux policiers afin qu'ils tirent l'entier des bénéfices du nouveau SAE. Au terme de la phase d'apprentissage et de familiarisation avec le logiciel, celui-ci a été mis en fonction dans le courant du mois d'août 2018, à la grande satisfaction des centralistes et des collaborateurs sur le terrain.



## 5. Chancellerie et Commission de police

### Chancellerie

La Chancellerie a pour mission principale de gérer l'ensemble de quelque 44'000 amendes d'ordre délivrées par le Corps de police, qu'elles relèvent du stationnement, du contrôle de vitesse ou d'autres types d'infractions. Ces nombreuses données sont saisies dans un système de gestion informatique des cas par les collaborateurs, lesquels effectuent ensuite les opérations de contrôle d'adressage et de paiement. De plus, un certain nombre de cas donnent lieu à des contestations de la part des contrevenants, également traitées directement par le personnel de la Chancellerie. On note une recrudescence de contestations en tout genre, facilitée notamment par le service en ligne sur le site de la PNR permettant aux citoyens d'envoyer un courriel à une adresse spécifique.

La Chancellerie enregistre également les dénonciations pour infractions aux différents règlements communaux, notamment de police et de gestion des déchets, ainsi que les dénonciations pour stationnement illicite sur le domaine privé. Deux collaboratrices à 100% sont affectées à cette tâche qui constitue un volume de travail important. Raison pour laquelle l'équipe a été ponctuellement renforcée par une collaboratrice administrative. De plus, des collaborateurs qui sont dans l'incapacité d'exercer leur fonction sur le terrain pour des raisons médicales peuvent également être affectés à ces tâches en tant que renforts.

### Commission de police

La Commission de police constitue l'autorité municipale compétente au sens de la Loi sur les contraventions pour la poursuite des infractions aux règlements communaux, à certaines dispositions de la loi sur la circulation routière, ainsi que pour le stationnement illicite sur fonds privés. De plus, elle est autorité d'opposition aux ordonnances pénales rendues dans le cadre de la procédure ordinaire. Un travail d'enquête complémentaire s'avère sou-

vent nécessaire pour confirmer la décision, en rendre une nouvelle ou pour citer à comparaître.

La présidence de cette autorité est confiée au Secrétaire général de la PNR, respectivement à son adjoint. En 2018, près de 4'800 ordonnances pénales ont été traitées, dont 3'361 consécutives au non-paiement ou à la contestation d'amendes d'ordre.

## 6. Finances

A titre de rappel, depuis le 1er janvier 2017, la PNR assume seule la tenue de sa comptabilité, la gestion de tous ses flux de paiements et d'encaissements, ainsi que son contentieux financier. Outre ces tâches, et depuis le courant 2018, l'entité Finances est en charge du traitement (calcul et versement) des salaires ainsi que des contributions aux diverses assurances sociales (1er et 2ème piliers, allocations familiales).

Par ailleurs, il convient de mettre en lumière deux points témoignant favorablement du concept de comptabilité «proactive». Premièrement, la méthode de travail ainsi que les outils à disposition de l'entité Finances permettent d'établir, quotidiennement, des projections sur le résultat à prévoir pour l'ensemble des comptes de l'Association. Sachant que les incidences financières des nouveaux projets et/ou engagements doivent être vérifiées préala-

blement à toute décision, pareille capacité représente un avantage précieux au service du Comité de direction ainsi que de la Direction.

Deuxièmement, une gestion extrêmement rigoureuse des factures permet d'asseoir la crédibilité de la PNR vis-à-vis de ses créanciers et partenaires en assurant qu'aucune d'entre elles ne soit acquittée en retard. Par effet miroir, la gestion des factures émises par la PNR fait l'objet d'une rigueur identique, laquelle permet d'engager en temps utile toute mesure de recouvrement nécessaire; étant rappelé que le temps, en matière de recouvrement, est un facteur primordial.

L'entité Finances fonctionnant à entière satisfaction, l'éventuelle implantation de la comptabilité analytique pourra être envisagée sereinement.



# Perspectives 2019

## **Dans la continuité de 2018, divers défis occuperont le Comité de direction.**

Au nombre de ceux-ci, on citera notamment la volonté, dans la mesure du possible, de restituer en nature les heures supplémentaires accomplies par le personnel, en 2018. Un bon équilibre entre vie privée et professionnelle étant une des responsabilités de l'employeur, le Comité de direction mettra tout en œuvre afin d'y parvenir.

Ensuite, il conviendra de défendre avec force et intelligence les intérêts de la PNR au moment de répartir le coût des nouveaux outils informatiques imposés par le canton. Si chaque projet doit faire l'objet d'un examen minutieux, celui-ci, en raison des montants considérables qu'il implique, sera priorisé.

De plus, l'introduction du Règlement intercommunal de police ainsi que du nouveau Statut du personnel devra être accompagnée. Comme tous nouveaux outils, ils apporteront probablement leurs lots d'écueils à surmonter et de communications diverses. D'autre part, des projets au long cours continueront à occuper le Comité de direction. A l'inventaire de ceux-ci, on évoquera la construction du futur Hôtel de police, la réforme du financement et de la structure de l'organisation policière vaudoise (cf. REGIO), et l'accréditation définitive de la PNR.

Par ailleurs, et sur un plan interne, l'année 2019 verra l'institution d'ateliers de co-développement dans un but d'émergence des potentiels et d'amélioration des pratiques. Basées sur l'intelligence collective et orientées «solution», ces réunions permettront aux participants de pouvoir échanger sur des thématiques professionnelles communes réelles et actuelles. Initiés dans un premier temps au niveau de la Direction élargie et des cadres intermédiaires,

les ateliers de co-développement auront pour vocation à moyen terme d'être appliqués à toutes les divisions et services de la PNR.

En termes d'informatique, un nouveau logiciel de gestion des temps sera mis en place, conjointement avec la Ville de Nyon. Les grands avantages de ce changement résident dans la diminution des tâches administratives liées à la gestion du personnel, ainsi que dans la planification et la gestion entièrement informatique des temps de présence. Autre plus-value considérable, les collaborateurs auront la possibilité de consulter leur décompte d'heures de vacances et de congés directement depuis un Smartphone. De son côté, la Direction de la PNR pourra s'appuyer sur un outil statistique efficient en lien avec les questions RH.

Enfin, l'année 2019 verra la célébration du 5ème anniversaire de l'«Association de Communes Police de La Région de Nyon» qui donnera lieu à un événement spécial le 21 septembre. Celui-ci s'articulera autour du métier de policier et des activités diverses et variées qui le composent. Cette journée aura notamment pour objectifs de pérenniser les liens avec les instances politiques et d'accroître, d'une manière positive et divertissante, la visibilité de la PNR auprès de la population.

«Une police investie aujourd'hui et demain au service de toutes et tous», telle est la mission que la PNR souhaite accomplir, forte de sa pratique, de son esprit de cohésion, ainsi que de son ancrage dans notre région.



La « Police de la Région de Nyon » :  
c'est aussi...





# Annexes - Données chiffrées

## Sommaire

1. Police-secours 2018
2. Tendances sur trois ans (2016– 2018)
3. Communauté et voie publique
4. Naturalisations
5. Contrôles de vitesse
6. Chancellerie
7. Commission de police
8. Divers

### I. Police-secours

#### INTERVENTIONS PAR COMMUNE EN 2018

| Accidents circulation | Avec dommages matériels | Avec blessures corporelles | Décès    | Avec ivresses qualifiées |
|-----------------------|-------------------------|----------------------------|----------|--------------------------|
| Crans                 | 2                       | 0                          | 0        | 2                        |
| Prangins              | 17                      | 13                         | 0        | 2                        |
| Nyon                  | 47                      | 34                         | 0        | 9                        |
| Hors secteur          | 2                       | 0                          | 0        | 1                        |
| <b>Total</b>          | <b>68</b>               | <b>47</b>                  | <b>0</b> | <b>14</b>                |

| Tests éthylomètres | Ivresses non-qualifiées | Ivresses qualifiées |
|--------------------|-------------------------|---------------------|
| Crans              | 2                       | 6                   |
| Prangins           | 12                      | 14                  |
| Nyon               | 63                      | 94                  |
| <b>Total</b>       | <b>77</b>               | <b>114</b>          |

| Intégrité corporelle | Lésions corporelles | Voies de fait | Mises en danger | Brigandages (vols avec violences) |
|----------------------|---------------------|---------------|-----------------|-----------------------------------|
| Crans                | 0                   | 0             | 0               | 0                                 |
| Prangins             | 2                   | 6             | 0               | 0                                 |
| Nyon                 | 14                  | 65            | 2               | 3                                 |
| <b>Total</b>         | <b>16</b>           | <b>71</b>     | <b>2</b>        | <b>3</b>                          |



## INTERVENTIONS PAR COMMUNE EN 2018 (suite)

| Infractions contre le patrimoine I | Abus de confiance | Vols (sans vol de véhicule) | Vols de véhicule | Dommages à la propriété |
|------------------------------------|-------------------|-----------------------------|------------------|-------------------------|
| Crans                              | 0                 | 31                          | 7                | 6                       |
| Prangins                           | 0                 | 39                          | 6                | 14                      |
| Nyon                               | 5                 | 396                         | 36               | 168                     |
| <b>Total</b>                       | <b>5</b>          | <b>466</b>                  | <b>49</b>        | <b>188</b>              |

| Infractions contre le patrimoine II | Violations de domicile sans vol | Violations de domicile avec vol | Violences domestiques |
|-------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|-----------------------|
| Crans                               | 1                               | 24                              | 1                     |
| Prangins                            | 5                               | 28                              | 3                     |
| Nyon                                | 18                              | 170                             | 27                    |
| <b>Total</b>                        | <b>24</b>                       | <b>222</b>                      | <b>31</b>             |

| Divers I     | Incendies intentionnels | Violences contre fonctionnaires |
|--------------|-------------------------|---------------------------------|
| Crans        | 1                       | 0                               |
| Prangins     | 1                       | 2                               |
| Nyon         | 8                       | 9                               |
| <b>Total</b> | <b>10</b>               | <b>11</b>                       |

| Divers II    | Nuisances sonores | Appréhensions/ arrestations | Infractions LEtr |
|--------------|-------------------|-----------------------------|------------------|
| Crans        | 30                | 9                           | 4                |
| Prangins     | 43                | 21                          | 5                |
| Nyon         | 402               | 218                         | 112              |
| <b>Total</b> | <b>475</b>        | <b>248</b>                  | <b>121</b>       |

| Stupéfiants* | Amende d'ordre | Dénonciations/ saisies |
|--------------|----------------|------------------------|
| 2018**       | 37             | 148                    |
| 2017         | 109            | 112                    |

| Divers II | Nuisances sonores | Appréhension/ arrestation | Infraction LEtr |
|-----------|-------------------|---------------------------|-----------------|
| 2017      | 15                | 13                        | 7               |
| 2016      | 26                | 15                        | 11              |
| 2015      | 12                | 9                         | 11              |

\*Ensemble du territoire

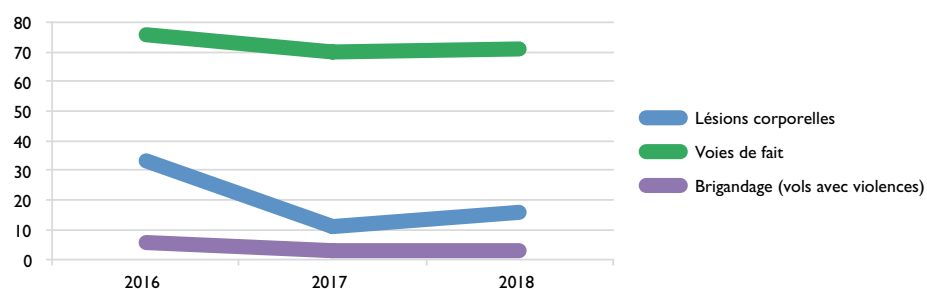
\*\* Modification de la loi fédérale sur les stupéfiants : en dessous d'une détention de 10g de produit stupéfiant, une saisie simple est effectuée en lieu et place de la délivrance d'une amende d'ordre.



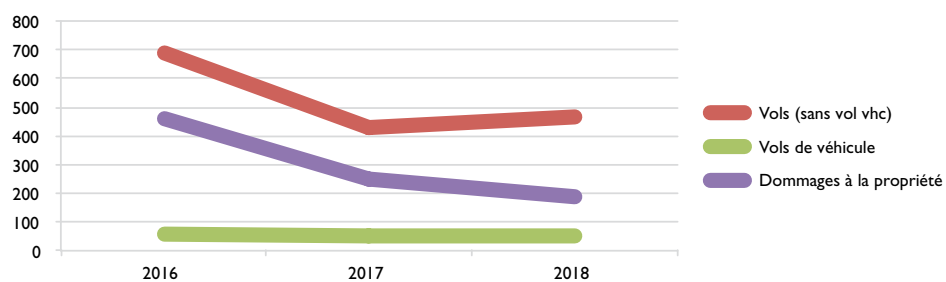
## 2. Tendances sur trois ans (2016 – 2018)

POUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR PNR

| Intégrité corporelle | Lésions corporelles | Voies de fait | Mises en danger | Brigandages (vols avec violences) |
|----------------------|---------------------|---------------|-----------------|-----------------------------------|
| 2018                 | 16                  | 71            | 2               | 3                                 |
| 2017                 | 11                  | 70            | 1               | 3                                 |
| 2016                 | 33                  | 76            | 1               | 6                                 |



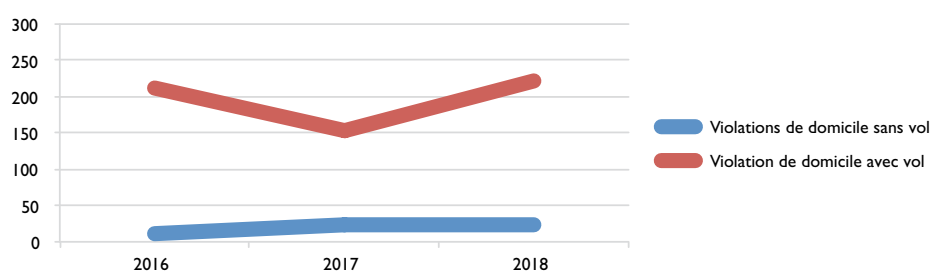
| Infractions contre le patrimoine I | Abus de confiance | Vols (sans vol vhc) | Vols de véhicule | Dommmages à la propriété |
|------------------------------------|-------------------|---------------------|------------------|--------------------------|
| 2018                               | 5                 | 466                 | 49               | 188                      |
| 2017                               | 9                 | 428                 | 52               | 249                      |
| 2016                               | 9                 | 688                 | 55               | 460                      |



## Tendances sur trois ans (2016 – 2018)

### POUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR PNR

| Infractions contre le patrimoine II | Violations de domicile sans vol | Violation de domicile avec vol |
|-------------------------------------|---------------------------------|--------------------------------|
| 2018                                | 24                              | 222                            |
| 2017                                | 23                              | 152                            |
| 2016                                | 11                              | 211                            |



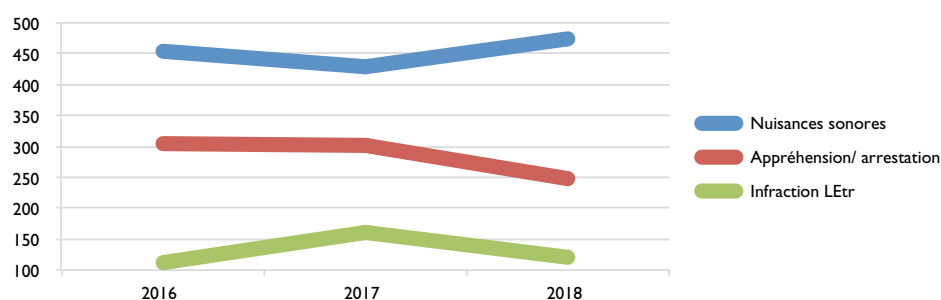
A l'instar de l'ensemble du canton, une série de cambriolages d'une intensité notoire a été observée dans l'Ouest du canton après le passage à l'heure

d'hiver : pour la PNR, **139 cas** jusqu'au 30 septembre 2018 (15,4 cas /mois), **83 cas** depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2018 (27,6 cas/mois).

| Violences domestiques |    |
|-----------------------|----|
| 2018                  | 31 |
| 2017                  | 42 |
| 2016                  | 43 |

| Divers I | Incendie intentionnel | Violence/ menace contre fonctionnaire |
|----------|-----------------------|---------------------------------------|
| 2018     | 10                    | 11                                    |
| 2017     | 16                    | 10                                    |
| 2016     | 7                     | 7                                     |

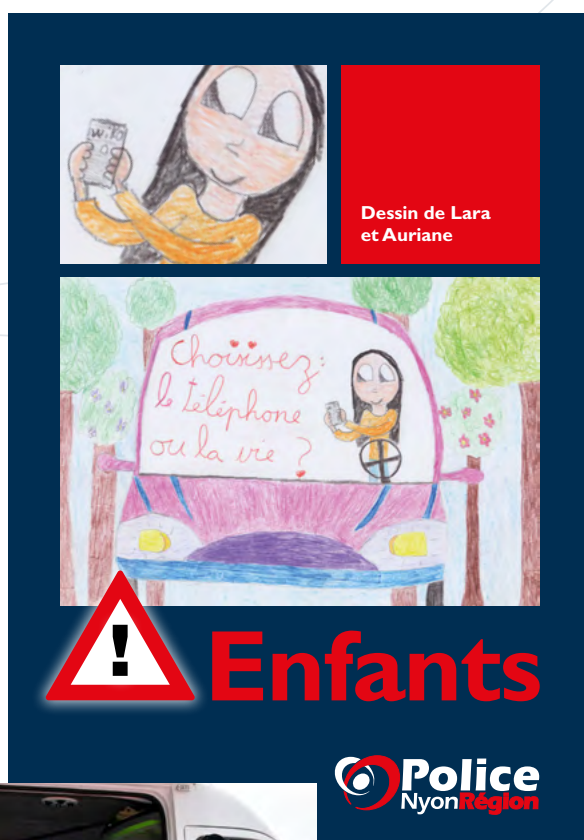
| Divers II | Nuisances sonores | Appréhension/ arrestation | Infraction LEtr |
|-----------|-------------------|---------------------------|-----------------|
| 2018      | 475               | 248                       | 121             |
| 2017      | 429               | 303                       | 161             |
| 2016      | 453               | 305                       | 112             |



## Campagnes et stands de prévention

### Crans-près-Céligny :

- 10 campagnes prévention routière (affichage)
- Campagne spécifique rentrée scolaire, à chaque retour de vacances (affichage et présence uniformée à proximité des écoles)
- 9 campagnes prévention criminalité (affichage)
- Présence quotidienne de patrouilles de proximité (en vélo, à pied et motorisée) en sus des patrouilles de police-secours
- 17 services de proximité (nuits de week-end)
- Durant le Caribana Festival, une patrouille pédestre en permanence à proximité immédiate de l'entrée du festival



### Nyon :

- 10 campagnes prévention routière (affichage)
- Campagne spécifique rentrée scolaire, à chaque retour de vacances (affichage et présence uniformée à proximité des écoles)
- 9 campagnes prévention criminalité (affichage)
- Durant l'année, 13 stands de prévention contre les vols, l'alcool, et la circulation routière
- Diffusion numérique de différentes campagnes sur notre site internet, sur les écrans des transports publics, et par le biais de notre Newsletter bimensuelle
- 2 conférences données sur le thème des vols à l'encontre des seniors
- Participation à la présentation du métier de policier lors de la JOM (Journée Oser tous les métiers)
- Lors des nocturnes, association de la PNR à la fondation Make-A-Wish. Mise en place d'une tombola afin de récolter des fonds pour réaliser le vœu d'un enfant malade
- Présence quotidienne de patrouilles de proximité (en vélo, à pied et motorisée) en sus des patrouilles de police-secours
- 23 services de proximité (nuits de week-end)
- Durant le Paléo Festival, une patrouille pédestre est dévolue pour la manifestation

### Prangins :

- 10 campagnes prévention routière (affichage)
- Campagne spécifique rentrée scolaire, à chaque retour de vacances (affichage et présence uniformée à proximité des écoles)
- 9 campagnes prévention criminalité (affichage)
- 1 conférence donnée aux citoyens Pranginois sur le thème des vols (à l'astuce, par effraction). Intérêt marqué de la population (80 participants)
- Présence quotidienne de patrouilles de proximité (en vélo, à pied et motorisée) en sus des patrouilles de police-secours
- 12 services de proximité (nuits de week-end)

#### 4. Naturalisations

| Naturalisations | Examens de dossiers |
|-----------------|---------------------|
| 2018            | 51*                 |
| 2017            | 195                 |

\*Le changement de législation, intervenu au 1er janvier 2018, a entraîné un blocage temporaire des dossiers déposés au Service vaudois de la population. De ce fait, seuls les quelques dossiers demeurés ouverts en 2017 ont été finalisés en 2018.

#### 5. Contrôles de vitesse

| Radar mobile* | Véhicules contrôlés | Véhicules | Véhicules en infraction |
|---------------|---------------------|-----------|-------------------------|
| 2018**        | 349'934             | 21'287    | 6.08%                   |
| 2017          | 99'544              | 9'031     | 6.98%                   |

\* Chiffres pistolet-radar non-inclus

\*\* Augmentation due à la restructuration de l'unité radar ainsi qu'à un changement de stratégie visant à accroître les contrôles dans les périmètres scolaires, sportifs et dans d'autres lieux présentant un risque accidentogène élevé.

| Radar fixe (SAT) | Véhicules contrôlés | Véhicules en infraction | Taux moyen d'infractions |
|------------------|---------------------|-------------------------|--------------------------|
| 2018             | 7'071'669           | 18'297                  | 0.26%                    |
| 2017             | 5'938'032           | 22'440                  | 0.38%                    |

#### 6. Chancellerie

| AO   | Amendes d'ordre délivrées |
|------|---------------------------|
| 2018 | 43'846                    |
| 2017 | 38'237                    |

#### 7. Commission de police

| Ordonnances pénales | Amendes d'ordre impayées ou contestées | Infractions au Règlement général de police | Stationnement sur une parcelle privée (violation d'une mise à ban) | Infractions au Règlement général sur les déchets |
|---------------------|----------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|
| 2018                | 3'361                                  | 263                                        | 1'044                                                              | 166                                              |
| 2017                | 2'462                                  | 220                                        | 828                                                                | 81                                               |

#### 8. Divers

Courant 2018, 2'216 commandements de payer ont été notifiés sur les 3 communes de la PNR, alors que 2'110 l'avaient été en 2017. Seuls 37 documents n'ont

pas été notifiés ou ont été retournés sur demande de l'Office des poursuites.





5 ANS EN 2019



## Impressum

---

Date : avril 2019

Editeur : Police Nyon Région

Contenu rédactionnel : Comité de direction et Etat-Major

Coordination et correction : Chargée de communication

Photographies : Michel Perret et Police Nyon Région

Impression : BSR Imprimeurs à Gland

Graphisme : Fabrice Nassisi à Nyon



# Conclusions

Au vu de ce qui précède, le Comité de Direction vous prie, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil intercommunal, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

## **Le Conseil intercommunal de l'Association « Police de la Région de Nyon »,**

- Vu le rapport de gestion présenté par le Comité de direction;
- Oui le rapport de la Commission de gestion,

## **Approuve :**

- La gestion de l'exercice 2018 et en donne décharge au Comité de direction.

## **Au nom du Comité de direction**

La Présidente  
R. Faraut Linares

Le Secrétaire  
S. Faillettaz





Place du Château 10  
Case postale 1336  
1260 Nyon 1



[www.police-nyon-region.ch](http://www.police-nyon-region.ch)